Bibliothèque
Ste Geneviève.

Paris, le 4 janvier 1839.

1

Monsieur,

Puisque nous n'avons pas pu nous joindre je prends le parti de vous écrire.

1° je pense qu'il est nécessaire de peindre le corridor situé entre la porte des latrines et la pièce vague, parceque ce corridor est le plus obscur, et qu'une couche grise au plafond, une couche jaune sur les côtés remédieraient à cet inconvenient.

2° le corridor des latrines, celles-ci et les trois portes sont bien sales!

3° Pourquoi ne baisserait-on pas

l'embrâsure de la fenêtre de la pièce vague? alors, il serait plus aisé de l'ouvrir.

4°. les becs placés sous le dôme ne sont pas encore garnis d'abat-jour!

Voilà pour l'établissement. maintenant je vous demanderai si, dans le cas où il vous resterait des fonds, je puis espérer que l'on baisse deux croisées chez moi, qu'on peigne deux portes et que l'on colle du papier dans une ~~pièce~~ chambre: j'ai l'autorisation de Monsieur de Lancy.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Votre serviteur dévoué,

Bassel St martin

sbibliothécaire,
à la bibliothèque.



11

Monsieur Labrouste

architecte de la bibliothèque Ste Geneviève

H
19

10, rue des beaux-arts. En ville.

Bibliothèque
Ste Geneviève

—

26 octobre.

3

Monsieur,

Dans le cas où vous trouveriez le plus léger inconvénient à donner l'ordre d'enlever les gravois qui encombrent la cour, veuillez, je vous prie, m'indiquer la personne à laquelle je dois m'adresser.

Recevez l'assurance de la considération distinguée de votre serviteur

Bassel Desmartin



Monsieur Labrouste,

architecte de la bibliothèque Ste Genevièvre.

10, rue des beaux arts. En ville,

rue de Tournon No 11